



European
University
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Faits et méfaits de l'émigration des compétences

Georges Corm

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/71

Série sur la migration hautement qualifiée
Module Socio-Politique

Co-financé par l'Institut universitaire européen et
l'Union européenne



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration hautement qualifiée
module socio-politique**

CARIM-AS 2010/71

Faits et méfaits de l'émigration des compétences

Georges Corm

Professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Cette publication fait partie d'une série de publications sur la migration hautement qualifiée préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne" (30 novembre – 1 décembre 2009).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours du printemps 2010, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur la migration hautement qualifiée est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>.

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Depuis quelques décennies, la littérature produite par les organismes internationaux de développement, s'intéresse aux phénomènes migratoires et procède à des analyses régulières de leur évolution. De son côté, l'OCDE déploie également de nombreux efforts en vue de saisir les différents aspects statistiques du phénomène, de même que les origines et niveau d'éducation des émigrés au sein de ses pays membres. Plus précisément, cette organisation dispose de statistiques sur les migrants par niveau d'éducation ou par secteur économique d'occupation. De son côté, l'Union européenne (UE) accorde, elle aussi, de plus en plus en plus d'importance aux mouvements migratoires et à leur analyse ; elle est particulièrement soucieuse de promouvoir une bonne régulation et un contrôle des mouvements migratoires intenses qui affectent le territoire de ses Etats membres.

La question de la « fuite des cerveaux », ou de ce qui est dénommé plus communément la migration des compétences, a fait l'objet d'une littérature consistante que nous ne pouvons traiter en détail dans la présente analyse. Au cours des années 1970, ce fut un problème très débattu dans le cadre des revendications économiques internationales présentées par le Mouvement des Non Alignés : il fut alors proposé que les pays d'accueil versent le produit d'une taxe aux pays d'origine des migrants qualifiés.

Aujourd'hui, la question revient sur le devant de la scène, précisément face à l'ampleur du phénomène de l'émigration de certaines compétences au départ d'un certain nombre de pays - notamment dans le monde arabe, mais aussi d'Afrique sub-saharienne ou d'Amérique centrale, ou encore de petits pays enclavés ou insulaires. Il s'agit de compétences en forte demande sur le marché international du travail, liées entre autres aux professions médicales, aux domaines électronique et informatique, et à la recherche scientifique.

Une étude récente menée par deux spécialistes de l'émigration des personnes disposant de fortes qualifications (*highly skilled*) se veut rassurante dans ses conclusions. Il y est, en effet, estimé que le seuil d'alarme en la matière se situerait à un niveau de 35% de perte des personnes compétentes d'un pays par émigration. Les auteurs de l'étude estiment, plus en avant, qu'un taux d'émigration des compétences de 15% dans les pays en voie de développement serait « optimal » (sic !)¹.

Plus mesurée, une étude récente produite par l'OCDE estime qu'un tiers des compétences liées au domaine de la recherche et du développement - au départ des pays du tiers monde - a émigré vers les pays membres de cette organisation. Sur la base des données disponibles, cette étude estime, en outre, que quand bien même 1 500 Hindous de haute qualification émigrés aux Etats-Unis rentrent dans leur pays chaque année, ceux qui en partent sont 30 fois plus nombreux. Les conclusions de l'étude sont explicites : « Le risque de la fuite des cerveaux est réel. Reste, toutefois, que les pays d'origine peuvent eux-mêmes développer des opportunités locales dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'entreprenariat (*entrepreneurship*), et encourager les flux de retour de migrants et de capitaux ; ils disposent également des moyens de gagner un accès aux réseaux internationaux d'innovation »².

Les origines de la perception positive du phénomène migratoire

La perception de l'émigration comme un phénomène très positif pour le développement économique, à la fois des pays d'origine des migrants et des pays d'accueil, puise ses sources dans la glorification du phénomène migratoire européen impulsé par la conquête des Amériques. L'émigration est perçue comme une chance pour ceux qui partent « faire fortune » ailleurs, dans des

¹ Frédéric DOCQUIER et Hillel RAPOPORT, *Quantifying the Impact of Highly-Skilled Emigration on Developing Countries*, CEPR project, Fondazione Rodolfo De Benedetti, Mai 2009, page 77 ; disponible sur <http://www.frd.org/upload/file/Docquier.pdf>. Toutefois, le taux optimal est estimé à 10% dans le coeur de l'étude (page 56).

² Voir Mario CERVANTES et Dominique GUELLEC, "The brain drain : Old myths, new realities", *OECD Observer*, n° 230, Janvier 2002 (accessible sur www.oecdobserver.org/news).

contrées « inexplorées et riches ». Pour les historiens de la démographie, les courants migratoires de l'Europe vers les Amériques ou vers les grands espaces vides d'Europe centrale et de Russie ont facilité la « transition démographique », une des clés de la prospérité future de l'Europe. A ce titre, l'émigration des Italiens, Espagnols et Portugais vers les pays du nord de l'Europe, de la fin du 19^{ème} à la fin du 20^{ème}, a manifestement contribué au développement de ces trois pays, longtemps restés en marge de cette prospérité.

Aussi, n'est-il pas étonnant de constater que la littérature contemporaine portant sur le développement économique considère le phénomène migratoire comme extrêmement positif, notamment dans le contexte actuel de globalisation économique. La tendance est surtout de considérer qu'il est un moyen d'accélérer le décollage des économies encore peu développées et qui souffrent d'une forte pauvreté affectant de très larges composantes urbaines et rurales de leur population.

Les avantages actuels recensés des flux migratoires

Partant de cela, cette littérature met en exergue une série d'avantages liés à ces flux migratoires, à la fois pour les pays sources et pour les pays d'accueil.

1. Le développement exceptionnel des remises transférées par les migrants vers leur pays d'origine au cours des dernières décennies, contribue à(i) alléger la grande pauvreté qui sévit à l'intérieur beaucoup de pays d'origine des migrants, et (ii) à y réduire le taux de chômage important ;
2. Les capacités techniques et professionnelles qu'acquière les migrants et dont ils peuvent faire profiter leur pays d'origine lorsqu'ils y retournent
3. Les migrants représentent une source d'investissements locaux à réaliser sur la base de l'épargne accumulée dans le pays d'accueil.
4. Pour les pays d'accueil, les immigrés viennent combler un vide démographique, -comme cela est le cas de l'Europe-, et apportent également leurs talents ou compétences pour certains d'entre eux, de même que leur dynamisme.

Il découle de cette présentation que l'émigration serait conçue exclusivement comme un bienfait qu'il convient d'encourager, notamment dans le contexte actuel de globalisation économique, d'ouverture et de libéralisation de tous les marchés. Cela revient à poser la question suivante : si les capitaux et les marchandises circulent désormais de plus en plus librement, comment expliquer qu'il existe encore de nombreuses entraves, de nature étatique, à la libre circulation des hommes ?

Cette littérature représente la doctrine contemporaine dominante en matière d'émigration. Elle magnifie les avantages, et passe sous silence les conséquences négatives des mouvements migratoires, de même que l'absence de corrélation effective entre l'émigration, l'augmentation des remises d'émigrés et le taux de croissance annuel des économies des pays sources de l'émigration.

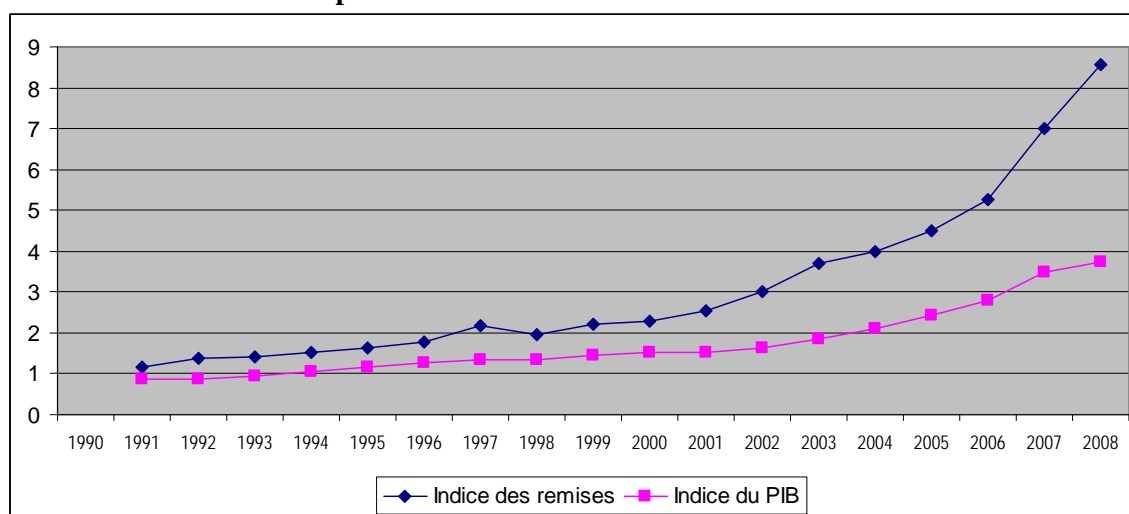
Les nuances à apporter à ce tableau positif

Il convient, en effet, d'être plus nuancé dans l'analyse des phénomènes migratoires. S'agissant en particulier des bénéfices économiques tirés de l'émigration des personnes qualifiées ou compétentes, une littérature assez abondante vise à identifier les effets négatifs de l'exode des cerveaux sur l'économie du pays source. De façon plus générale, il convient d'intégrer à l'analyse des bénéfices du phénomène migratoire toute une série d'autres facteurs, le plus souvent ignorés.

a) Une corrélation faible entre développement économique des pays sources et émigration

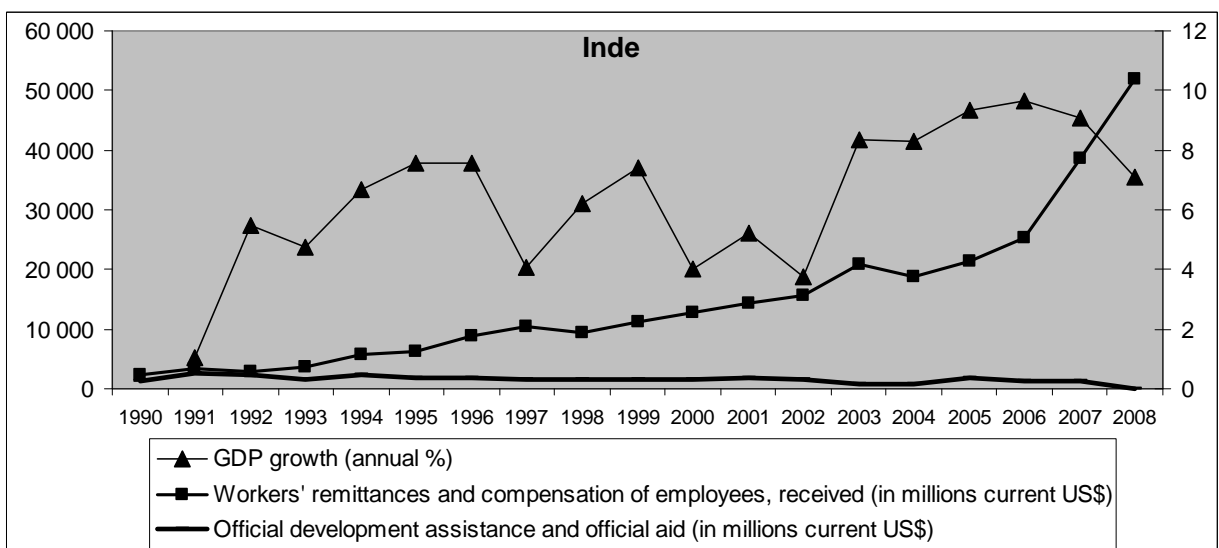
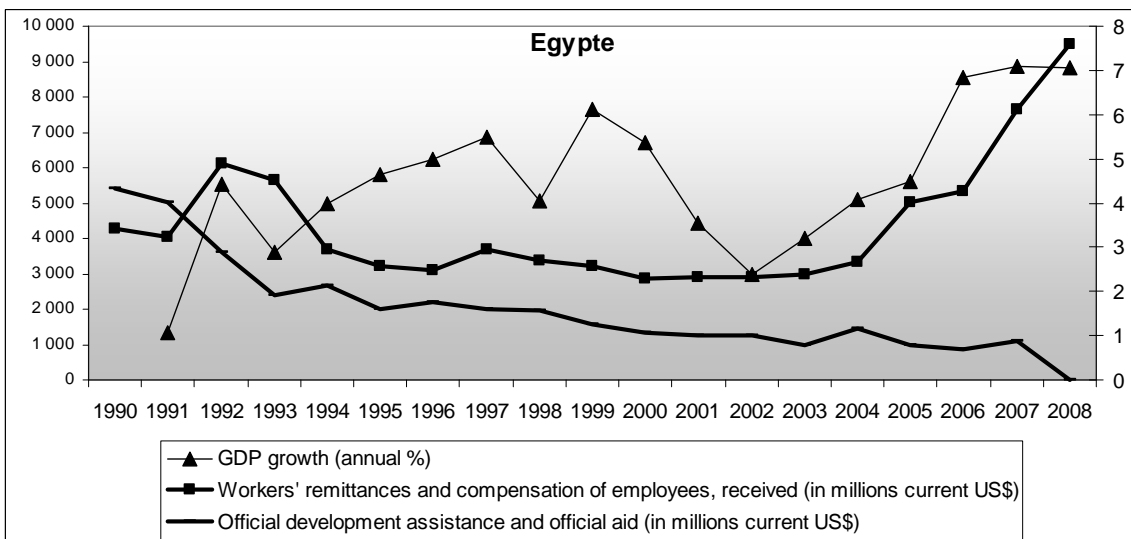
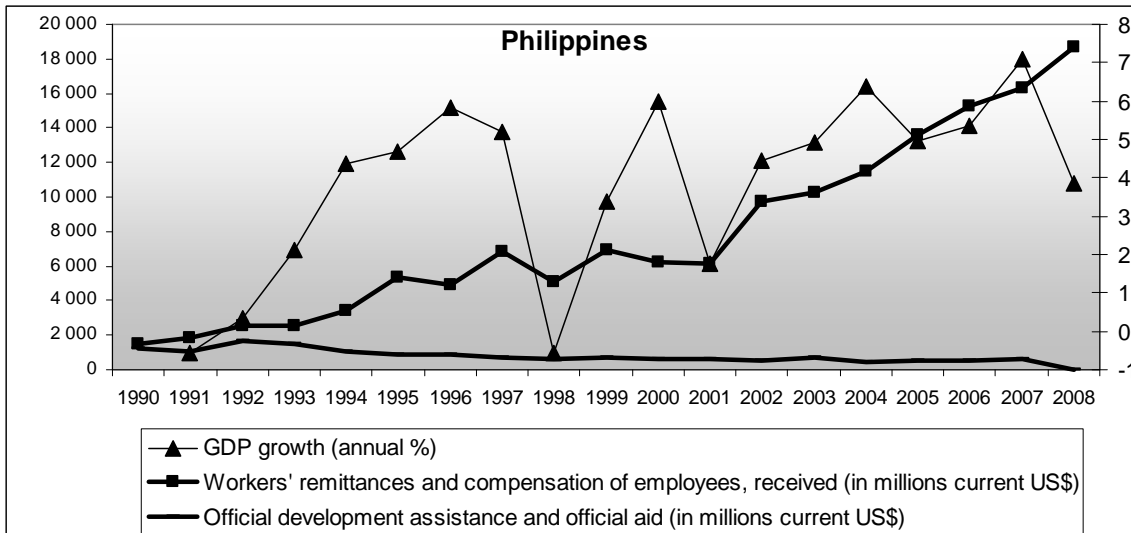
A ce titre, une simple lecture des performances économiques des pays fortement exportateurs de main-d'œuvre, y compris de compétences professionnelles qualifiées, permet de rendre compte du faible impact des remises d'émigrés sur le niveau moyen de revenu par habitant. Ainsi, s'agissant de onze pays particulièrement concernés par cette émigration - incluant cinq pays du sud de la Méditerranée (Philippines, Égypte, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Soudan, Tunisie, Maroc, Algérie, Liban et Nigeria), les remises ont globalement augmenté de 800 % au cours de la période 1990-2008 (représentant en total cumulé de plus de 800 milliards de dollars), alors que, d'une part, l'augmentation du PIB moyen annuel par habitant de ce groupe de pays n'y a été que de 170 % et que, de l'autre, pour sept d'entre eux, ce dernier restait en 2008 inférieur à 2 000 dollars (dont cinq sur la base de 1 000 dollars par an)³ - constats qui attestent de l'absence d'effets positifs de l'émigration pour la collectivité.

Indices de variations comparées du flux de remises d'émigrés et du PIB agrégés de 11 pays exportateurs de ressources humaines 1991-2008



Ce groupe de pays exportateurs de ressources humaines et naturelles a reçu plus de 190 milliards de dollars en termes d'aide au développement au cours de la même période. Ces pays ont donc bénéficié d'un total de ressources externes d'environ 1 000 milliards de dollars entre 1990 et 2008, sans qu'aucun toutefois, n'ait enclenché le cercle vertueux d'un développement fondé sur une forte dynamique interne de maîtrise des technologies, et ce à la différence des pays asiatiques qui n'ont pas encouragé l'émigration, privilégiant au contraire une politique volontariste de mobilisation des ressources humaines qui leur a permis d'une part, de profiter de l'extension de la globalisation en développant leur capacité à exporter des biens et services, et de l'autre, de satisfaire à la demande interne.

³ Voir la base de données en ligne de la Banque Mondiale, *World Development Indicators*.



Il convient encore d'illustrer la faible corrélation existant entre l'afflux de remises d'émigrés et l'augmentation du PIB par tête d'habitant au regard de l'évolution de ces deux agrégats dans le cas précis de deux grands pays exportateurs de pétrole. En effet, s'agissant du Nigeria (PIB par habitant de 1 370 dollars) et de l'Algérie (PIB par habitant de 4 845 dollars après avoir stagné en-dessous de 2 000 dollars durant une décennie pour remonter uniquement avec la nouvelle explosion des prix pétroliers), les statistiques s'avèrent particulièrement dramatiques. Bien que ces deux pays ont bénéficié d'un flux de ressources financières important en provenance du secteur énergétique, cela ne leur a aucunement permis d'augmenter substantiellement le niveau de vie de leur population, à l'instar d'autres pays ne bénéficiant pas de tels revenus de rente. Il en est de même de l'Indonésie, grand pays exportateur de pétrole et de bois, dont le revenu par habitant fluctue misérablement entre 640 dollars et 1 100 dollars au cours de la période allant de 1990 à 2003 et ce, en dépit de l'abondance de ses ressources. Comme ce sera le cas pour l'Algérie, une hausse à hauteur de 2 246 dollars ne sera enregistrée en 2008 qu'à l'occasion de la hausse spectaculaire du prix de l'énergie qui se manifeste à partir de 2005⁴.

A titre de comparaison, il conviendra de noter que trois pays ne disposant d'aucune ressource naturelle, et n'ayant pas encouragé l'émigration de leurs ressources humaines, ont enregistré en 2008 un PIB annuel moyen par tête d'habitant bien plus élevé que les pays cités précédemment : 19 115 dollars pour la Corée du Sud, 37 597 dollars pour Singapour, et 16 988 pour Taïwan.

b) Les remises d'émigrés, composante d'économies rentières peu productives

Les remises d'émigrés représentent une source de rente pour l'économie du pays source et, en conséquence, l'enferment dans le cercle vicieux d'une absence de productivité, qui caractérise en règle générale toute économie rentière. Le cas de l'Espagne après la conquête des Amériques est exemplaire à cet égard. L'afflux d'or a entraîné un fort immobilisme technologique et économique, de telle sorte que ce pays s'est finalement retrouvé parmi les plus sous-développés d'Europe. Nous avons eu l'occasion d'insister dans le cadre d'autres travaux sur les problèmes liés aux économies rentières⁵.

Comme nous le développerons plus loin, le produit de la rente, en particulier dans le cas de l'émigration des compétences, peut être négatif si l'on prend en considération les coûts de formation de ces émigrés ayant acquis des qualifications s'inscrivant en forte demande sur le marché globalisé du travail. En règle générale, les pays du sud et de l'est méditerranéen sont tous exportateurs de ressources humaines (de main d'œuvre peu qualifiée et de compétences techniques ou scientifiques). Leur économie est souvent quadrillée au travers de mécanismes de monopole ou d'oligopole qui engendrent des sources de rentes importantes dans divers secteurs (énergie et matières premières, transports, importations et commerce de gros, banque et assurance, etc.). Parmi les sources de rente, il convient d'ajouter les aides extérieures et les remises d'émigrés. Cela explique, en partie du moins, la stagnation technologique de ces économies.

c) Le coût des souffrances humaines et de la dislocation des familles

La lacune principale des analyses très optimistes menées sur les conséquences positives de l'émigration pour le pays source tient à ce qu'elles passent sous silence les multiples formes de souffrance ou de difficultés humaines qu'entraîne la migration sur le plan individuel ; de même qu'elles ignorent le coût de la fuite des compétences ou l'exode des cerveaux hors du pays. Si la première question porte essentiellement sur l'analyse des souffrances humaines et de leur traduction

⁴ Ceci confirme l'excellente analyse menée par l'économiste Ahmed Henni dans son ouvrage, *Le Syndrome islamiste et les mutations du capitalisme*, Non Lieu, Paris, 2008, concernant les ravages d'une rente pétrolière mal utilisée et mal distribuée et ses impacts sur la montée de certaines formes de radicalismes islamiques.

⁵ En particulier dans notre ouvrage *Le Proche-Orient éclaté. 1956-2007*, Folio/Histoire, Gallimard, Paris, 2007, ainsi que dans un article récent publié dans l'édition arabe du mensuel *Le Monde Diplomatique* sous le titre « Sortir les pays arabes de l'économie de rente » (Avril 2010).

en termes de coût pour la collectivité, le propos sera davantage centré ici sur la seconde question, à savoir le coût de l'exode des cerveaux.

Il conviendrait néanmoins de mentionner ici la nature des souffrances et des dislocations sociales provoquées par l'émigration dans le monde actuel. Le déracinement constitue toujours un « traumatisme ». Une famille disloquée par le départ de l'un ou plusieurs de ses jeunes, d'un mari, d'un père ou d'une mère, engendre des anxiétés psychologiques profondes. Elles affectent d'une part, les membres de la famille restés au pays qui désormais vivront dans l'inquiétude et le manque affectif, conscients ou inconscients ; et, d'autre part, ceux qui ont quitté le pays source pour un milieu différent et nouveau, et qui subissent, par conséquent, une forte tension interne pour comprendre, s'adapter à un monde nouveau, et se placer à la hauteur des espérances placées dans l'aventure de la migration.

Le coût de ces anxiétés ou de l'adaptation, aussi bien au titre de ceux qui partent que de ceux qui restent, n'est jamais intégré dans l'analyse économique des migrations qui ne dresse que les bienfaits du phénomène de migration, sans en identifier les méfaits. Ces coûts se traduisent en termes d'augmentation des dépenses de santé, de transports pour aller rendre visite à un émigré malade ou à des vieux parents restés au pays, et de communications téléphoniques.

Il convient, également, de citer ici les nombreuses victimes des réseaux criminels lesquels organisent bien souvent les circuits de l'émigration illégale. Le nombre annuel de migrants pauvres qui voyagent dans des conditions dramatiques d'insécurité demeure important. Non seulement versent-ils aux « passeurs » des sommes importantes, mais très souvent, ils risquent encore leur vie, se noient en Méditerranée, sont tués par des gardes-frontières (comme autour de la frontière américano-mexicaine), ou finissent étouffés dans des camions où ils se sont cachés.

Enfin, peut-on ignorer les mauvais traitements infligés aux centaines de milliers de travailleurs non qualifiés, qu'il s'agisse du personnel domestique ou des ouvriers de chantier, en particulier- mais pas exclusivement - dans les pays exportateurs de pétrole de la péninsule Arabique, mais aussi assez souvent dans un pays comme le Liban. La situation de ces travailleurs émigrés, hommes ou femmes, regroupe quasiment toutes les caractéristiques entourant le statut de l'esclavage, dans la mesure où les passeports et papiers d'identité sont confisqués, et où l'employeur se comporte souvent comme le faisaient, à une autre époque, les maîtres vis-à-vis de leurs esclaves.

d) Les coûts croissants de la formation des émigrés qualifiés supportés par les économies des pays source

Anxiétés, souffrances ou mauvais traitements affectent incontestablement et de façon moindre l'émigration des cerveaux ou des compétences professionnelles et techniques. Cette catégorie socioprofessionnelle se trouve, en effet, d'ores et déjà familiarisée - au travers de son cursus universitaire - avec les caractéristiques du monde moderne, à la différence des migrants pauvres non qualifiés d'origine rurale ou d'émigration urbaine locale récente.

Cependant, le plus souvent ce qui n'est pas pris en compte dans l'analyse ce sont les coûts de l'émigration supportés à la fois par les familles et par l'économie du pays source. Que l'enseignement ait été dispensé au sein d'institutions publiques ou privées dans le pays d'origine importe peu, car il s'agira dans les deux hypothèses, d'un coût supporté par l'économie du pays exportateur de main d'œuvre, qualifiée ou non qualifiée. Que le migrant soit qualifié ou non, le coût de la naissance, des soins médicaux et de l'éducation d'un enfant jusqu'au moment de son intégration dans le marché du travail, est supporté par l'économie locale - dans sa composante privée ou publique. -, cependant que la valeur ajoutée produite par les migrants ne se réalise pas dans l'économie du pays source, mais bien dans celle du pays de destination, alors même que ce dernier n'aura à supporter aucun de ces coûts. Le pays d'accueil bénéficiera directement, sans investissement préalable dans ce capital humain, de la valeur ajoutée apportée par les migrants. Il s'agit là de variables qu'il convient d'intégrer dans le

calcul des bénéficiaires de la migration et que l'on ne peut se permettre de continuer d'ignorer, surtout lorsqu'il est question de compétences hautement qualifiées.

Il sera d'ailleurs intéressant de constater que l'UE favorise autant que possible l'immigration des compétences en son sein. Une série de concepts nouveaux et de projets ont été développés en ce sens. Il en est ainsi de la migration temporaire, de la carte bleue pour les migrants qualifiés - inspirée de la carte verte américaine-, et de la mise en œuvre d'une migration circulaire permettant aux migrants qualifiés d'aller et de venir entre le pays d'origine et le pays de destination avec des formalités allégées. Suivant, les paroles de plusieurs dirigeants européens, notamment en Allemagne et en France, il s'agira avant tout de favoriser une immigration choisie par les autorités du pays d'accueil. Le choix des permis accordés aux migrants qualifiés se ferait alors en fonction des compétences et des qualifications additionnelles dont le pays d'accueil a besoin. A travers ce positionnement, les pays de l'UE se rapprochent progressivement des modèles des Etats-Unis et du Canada - lesquels n'accordent le droit d'émigrer en leur sein qu'à des personnes disposant de qualifications ou de compétences en rapport avec les besoins du pays d'accueil.

e) Le retour des cerveaux (*reverse brain drain*) est-il une réalité devenue tangible et dans quelles circonstances ?

La littérature internationale sur la fuite des cerveaux met l'accent sur les bienfaits du retour des émigrés qualifiés dans leur pays d'origine, et dont les compétences se sont enrichies durant leur séjour dans le pays de destination. Ces retours semblent se multiplier dans le cas de ressortissants de certains pays (Chine, Corée et Inde en particulier). Il est intéressant de constater que ces pays comptent parmi ceux qui d'une part, disposent de dynamiques actives de valorisation des ressources humaines et, de l'autre, sont entrés dans un cercle vertueux d'accumulation technologique, propice au retour des compétences vers le pays d'origine.

Toutefois, il convient de noter l'absence de statistiques encore fiables ou mêmes d'estimations rapportant le nombre de retours d'émigrés qualifiés, notamment pour le sud et l'est du bassin méditerranéen et pour l'Afrique sub-saharienne. L'observation empirique ne confirme pas, à ce jour, des retours significatifs d'émigrés qualifiés qui rentreraient au pays d'origine afin d'y mener des activités requérant des compétences techniques importantes. En effet, et le plus souvent, les émigrés qui décident de revenir dans le pays d'origine, y créent des petites ou moyennes entreprises dans le secteur du commerce, de la restauration et du tourisme, ou encore dans le secteur foncier.

Une responsabilité imputable à l'absence de politiques de valorisation des ressources humaines dans les pays sources

En réalité, la réflexion et l'analyse menées sur le phénomène de la fuite des cerveaux est brouillé par le fait de vouloir imputer à tort la responsabilité de cet exode de compétences aux pays d'accueil dont la politique d'immigration est axée sur l'attraction des compétences. D'ailleurs, même lorsqu'il y a un retour de ces migrants qualifiés dans leur pays d'origine, le mérite n'en revient pas au pays d'accueil grâce auquel ils ont pu développer leurs compétences et qualifications, mais bien au pays d'origine dont l'environnement socio-économique et politique serait devenu plus attractif pour cette catégorie socioprofessionnelle.

La responsabilité liée à l'exode des cerveaux, en effet, sera toujours celle du pays d'origine des migrants qualifiés. Les causes peuvent en être nombreuses et diverses. Il peut s'agir d'une atmosphère politique qui brime la liberté et n'encourage pas les talents ; ou encore, de conflits ethniques ou religieux internes. Enfin, très souvent, c'est le manque de dynamisme de l'économie locale - et sa nature léthargique-, ou l'absence de politique adéquate en vue de mobiliser le capital humain disponible, qui constitueront des éléments déclencheurs majeurs de la fuite des cerveaux. Il convient de rattacher cette question, au problème des économies rentières - lesquelles ont basé toute leur

politique économique sur le développement du secteur minier ou énergétique ou encore sur le développement de matières premières agricoles.

Le cas des pays du sud et de l'est de la méditerranée

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de la montée du chômage parmi les jeunes issus des pays du sud de la Méditerranée, et plus particulièrement, parmi les diplômés de l'enseignement universitaire. D'après une étude récente menée par le BIT, le taux de chômage en Tunisie parmi les diplômés de l'enseignement supérieur est passé de 3,8% en 1994 à 17,5% en 2006 ; et la part des demandes d'emploi formulées par les diplômés dans le total des demandes d'emploi est passée de 23% en 2001 à 55% en 2007, cependant que les offres d'emplois pour des diplômés de l'enseignement supérieur demeurent largement inférieures à la demande. En Tunisie, les statistiques disponibles révèlent que le déficit d'offres d'emplois pour la catégorie de demandeurs diplômés est de l'ordre de 10 000 offres par an. En Egypte, la proportion de chômeurs ayant acquis un niveau d'éducation secondaire ou supérieure est estimée à hauteur de 80% de l'ensemble des chômeurs. Cette proportion est de l'ordre de 29,6% pour le Maroc, de 37,8% pour l'Algérie, et de 42,5% pour la Tunisie⁶.

Cause principale du chômage parmi les diplômés

Les institutions universitaires dans les pays d'origine, publiques ou privées, ne se sentent que peu concernées par l'adaptation de leur cursus aux besoins du marché du travail local et aux besoins d'une dynamisation de l'économie locale. Qu'il s'agisse des universités privées ou publiques, celles-ci entretiennent peu de contact avec les associations patronales locales, les syndicats, les centres étrangers de recherche qui pourraient, à ce titre, décentraliser certaines activités liées à la recherche. Les universités ne constituent pas, à ce titre, un facteur important de dynamisation de l'économie locale. En effet, elles sont davantage destinées à devenir des courroies facilitant l'émigration des éléments les plus dynamiques et les plus qualifiés parmi leurs étudiants.

Même au sein de pays de la rive sud de la Méditerranée, tels que le Maroc ou la Tunisie qui disposent de politiques actives de lutte contre la pauvreté et dont les taux de croissance s'inscrivent dans une courbe d'augmentation, il convient de constater que le chômage parmi les jeunes diplômés est de plus en plus élevé. Ceci démontre (i) que le dynamisme du secteur privé n'est pas suffisant, notamment du fait de l'absence de budgets R & D dans les grandes entreprises privées, (ii) que l'Etat continue d'être le moteur de l'investissement, mais n'a plus les moyens d'accroître les effectifs du secteur public, (iii) qu'il n'existe pas de passerelles entre le système d'enseignement universitaire, le secteur privé, l'Etat et les collectivités locales qui manquent souvent très cruellement de capacités humaines, (iv) que les investissements en matière de R & D dans les pays arabes comme en Afrique sub-saharienne s'inscrivent parmi les plus bas sur une échelle de comparaison mondiale.

Cette absence d'adéquation résulte du fait que les Etats du sud et de l'Est de la Méditerranée, à l'exception partielle de la Turquie, ne disposent pas de stratégie mobilisatrice du capital humain correspondant à une stratégie de remontées de certaines filières technologiques, en particulier celles qui sont les moteurs de la globalisation économique. C'est l'existence de telles stratégies - lesquelles impliquent une concertation étroite entre secteur public et secteur privé - qui a permis aux pays du sud-est asiatique et à la Chine -- qui n'ont fait que reproduire le modèle japonais de la Révolution du Meiji à la fin du 19^{ème} siècle - qui explique le succès de ces pays à parvenir à la forte mobilisation de leur capital humain. En effet, cet effort a été au centre des politiques éducatives de ces pays.

⁶ Voir BIT, *Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement*, Rapport de synthèse, Octobre 2009, étude basée sur le rapport de Georges CORM, « Pour une meilleure évaluation des conditions nécessaires à la réalisation du travail décent et équitable en Méditerranée », BIT, Août 2009.

La responsabilité des gouvernements dans les pays exportateurs de compétences

L'exode des cerveaux est le résultat de cette absence de stratégie locale au sein du pays source, laquelle impulse d'autant plus l'exode des cerveaux que la globalisation économique et la libéralisation des transactions internationales sur le mode néolibéral, ne peut qu'exercer un puissant attrait sur les personnes fortement qualifiées dans leur pays d'origine - mais ne trouvant guère de milieu professionnel et scientifique propice au développement de leur potentiel.

Les études-pays menées par le CARIM portant sur l'émigration des compétences confirment dans l'ensemble que les Etats sont assez favorables à cette « fuite des cerveaux ». En effet, ce phénomène diminue d'autant la pression sur le marché de l'emploi et donc le mécontentement social de la classe moyenne. En termes de flux des remises vers le pays d'origine, les envois de fonds des émigrés qualifiés demeurent évidemment nettement plus élevés que ceux issus de la main d'œuvre non qualifiée ou semi qualifiée. Une analyse menée pour le compte de la Banque Mondiale révèle, en outre, que la moyenne individuelle de l'envoi de fonds par émigré en provenance de l'Amérique du Nord - région qui abrite le plus grand nombre d'émigrés hautement qualifiés - vers le pays d'origine, demeure la plus importante sur une échelle de comparaison mondiale⁷.

Par ailleurs, la plupart des émigrés qualifiés ont de motivations qui sont essentiellement centrées sur le manque de débouchés locaux propices à l'épanouissement professionnel et au développement d'un niveau de vie satisfaisant. D'autres causes poussent encore à l'émigration : le sentiment d'oppression communautaire ou ethnique, l'absence de démocratie, l'existence de conflits ouverts dans le pays (comme dans les cas libanais, algérien ou irakien). Les plus qualifiés, en règle générale, ceux qui aspirent à des professions scientifiques ou académiques, émigrent vers les pays anciennement industrialisés d'Europe ou aux Etats-Unis et au Canada. Les professions plus classiques - à savoir les médecins, avocats, ingénieurs, entrepreneurs de travaux publics- émigrent pour leur part, davantage, vers les pays de la péninsule Arabique ou vers la Libye (pour les pays du Maghreb).

Ampleur et coût de la fuite des cerveaux dans le monde arabe

L'importance de la fuite des cerveaux dans les pays arabes et ses conséquences négatives ont été analysées dans une série de travaux⁸. Il en ressort que la source principale de l'émigration des compétences provient des étudiants qui ne rentrent pas dans leur pays d'origine après avoir complété leurs études supérieures en Europe, au Canada ou aux Etats-Unis. Le nombre d'étudiants arabes inscrits au sein d'institutions universitaires étrangères a été estimé à hauteur de 120 602 en 1999, soit un nombre supérieur à celui des étudiants chinois (106 036) ou hindous (52 932)⁹. Plus récemment, un bureau de placement des personnes qualifiées, opérant dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), a estimé que plus de 54% des étudiants arabes à l'étranger ne rentrent pas dans leur pays, et que 70 000 diplômés universitaires au sein du monde arabe émigrent annuellement¹⁰. Par ailleurs, suivant la même source, 100 000 scientifiques, médecins et ingénieurs quittent le monde arabe chaque année, et 70% d'entre eux ne rentrent pas dans leur pays. Cette fuite des cerveaux

⁷ Voir Georges CORM, *Labor Migration in the Middle East and North Africa. A View from the Region*, Banque Mondiale, Washington D.C., 2006, p. 15. Le transfert moyen par émigré marocain et égyptien résidant en Amérique du Nord s'est, en effet, accru en 2000-2001 à hauteur de 5 262 dollars, contre 1 969 dollars pour les émigrés de ces deux nationalités résidant en Europe et 640 dollars seulement pour ceux résidant dans les pays arabes exportateurs de pétrole membres du Conseil de Coopération du Golfe.

⁸ On verra, en particulier, A.B. ZAHLAN, *Science and Science Policy in the Arab World*, Croom Helm, London, 1980 ; ainsi que *The Arabs and the Challenges of Science and Technology*. Progress without change (in Arabic), Center for Arab Unity Studies, Beyrouth, 1999.

⁹ Voir UNESCO *Science Report*, 2005.

¹⁰ Voir <http://talentpublic.net/NewsDetails.aspx ?ID=2>.

coûterait aux économies des pays concernés plus d'un milliard et demi de dollars par an¹¹. Une autre étude a démontré que l'exode de 450 000 cerveaux hors du monde arabe a coûté environ 200 milliards de dollars aux pays d'origine de cette migration¹².

Un autre centre de recherche sonne l'alarme sur les méfaits de la fuite des cerveaux dans les pays en développement, qui peut atteindre dans certaines professions - notamment pour les médecins-, plus de 50%¹³. Les méfaits de la fuite des cerveaux et des compétences professionnelles hors du continent africain commencent à attirer l'attention de la même façon.

Conclusion : Agir sur les facteurs qui poussent à la migration dans les pays d'origine des migrants hautement qualifiés

La fuite des cerveaux est le résultat de l'action combinée de « push factors » et de « pull factors ». Dans le cas des pays arabes, notamment ceux en bordure de la Méditerranée, et des pays d'Afrique sub-saharienne, cette combinaison produit des effets particulièrement ravageurs pour les pays d'origine des migrants. Il ne semble, toutefois, pas raisonnable de demander aux pays qui attirent les migrants qualifiés, en particulier d'Europe de l'Ouest et du continent nord-américain, de modifier leurs institutions afin de les rendre moins attractives aux migrants qualifiés. Il n'est pas très réaliste encore, de vouloir taxer ce flux migratoire ou de demander une compensation aux pays largement bénéficiaires de cet afflux de compétences.

C'est pourquoi, il convient de bien mettre en évidence la très grande responsabilité pesant sur les pays sources de la fuite des cerveaux. Cette responsabilité n'est pas seulement celle de l'Etat, mais également celle du secteur privé qui se contente d'exploiter des niches rentières dans des économies peu dynamiques, désarticulées et dépendantes de l'évolution des cours du pétrole ou d'autres matières premières, entendues comme source de croissance du PIB. Elle est aussi celle des systèmes d'enseignement et des universités. Les meilleures institutions éducatives sont en concurrence dans ces pays pour préparer leurs étudiants à entreprendre une émigration réussie en tant que cadre qualifié, scientifique ou détenteur d'une profession en forte demande sur le marché mondial.

Tant que ce modèle d'économie prédominera et qu'un partenariat actif et effectif entre l'Etat, les collectivités locales, le patronat et les responsables du système éducatif n'aura pas été construit en vue de déterminer et de mettre en œuvre une politique de mobilisation des ressources humaines locales, la fuite des cerveaux continuera de croître et la migration de retour restera largement marginale.

¹¹ Même source que précédemment ; référence faite à des travaux menés par la Ligue arabe, le BIT et l'UNESCO.

¹² Voir <http://www.scidev.net/en/news/brain-drain-threatens-future-of-arab-science.html>, ainsi que www.middle-east-online.com/Default.pl?id=23701.

¹³ Il s'agit du *Science and Development Network* dont les travaux sont accessibles sur www.scidev.net.